

DONALD TRUMP N'HÉSITERA PAS À MENER UNE CAMPAGNE « SALE » P. 11

lesoir.be

LE SOIR

1^{ER}
JOURNAL
À BRUXELLES

L'EUROPE EN TRAIN (2/13)
Rencontres à grande
vitesse entre
Toulouse et Barcelone
P. 7



Pensions : le PS prédit le pire pour les temps partiels

L'Institut Emile Vandervelde (IEV) avertit les travailleurs à temps partiel : selon les calculs du centre d'études du PS, la modification du régime de pension minimum voulue par le Daniel Bacquelaine (MR) pourrait leur coûter très cher.

Le ministre des Pensions envisage de réduire de 30 à 20 ans le nombre d'années de carrière donnant droit à une pension minimum. Mais alors qu'actuellement, ce calcul de carrière comprend les congés maladies, crédits-temps et périodes de chômage autant que les jours de travail prestés, le ministre entend fonder le nouveau mode de calcul sur le travail « effectif ». L'IEV reconnaît que « la réforme n'est pas défavorable pour celles et ceux qui travaillent longtemps à temps plein, elle leur permet d'avoir un accès plus direct à la pension minimum ». Par contre, l'addition pourrait être salée pour les travailleurs à temps partiel. L'IEV estime le manque à gagner à « plusieurs centaines d'euros par mois ».

Avant même d'avoir pris connaissance des chiffres avancés par l'IEV, les services du ministère des Pensions soulignent que le projet de réforme doit encore être débattu avec les partenaires sociaux et que « rien n'est figé à ce stade ».

► P. 5 NOS INFORMATIONS



« Nous ne sommes pas en guerre »

© PIERRE-YVES THIENPONT

Pour Rik Coolsaet, les motivations des djihadistes rendent obsolètes les politiques de déradicalisation.



Rik Coolsaet, professeur à l'Université de Gand, est spécialiste en terrorisme.

© D. DUCHESNES

L'International Centre for the Study of Radicalisation (ICSR) a réuni nombre d'experts internationaux du terrorisme pour faire le point sur l'évolution du djihadisme et la nécessité d'adapter les réponses à cette menace. Parmi les spécialistes présents, Rik Coolsaet, professeur à l'Université de Gand, fait le point sur les enseignements de cette conférence. Premier constat : « Quasi tout

le monde était d'accord pour dire que l'idéologie ou la religion n'est pas le moteur principal de la vague actuelle de combattants. » Ce qui caractérise ceux-ci, ce sont des « comportements déviants ». Contrairement au passé, on n'est pas confronté à des islamistes radicaux. Et s'il n'y a pas radicalisation, il est impossible de déradicaliser. Rik Coolsaet affirme : « Nous ne sommes pas en guerre. » Pour le cher-

cheur, « l'urgence, c'est l'inclusion comme projet politique. Il faut combattre tout ce qui est polarisant dans notre société (...). Je crois que la génération Daesh va s'éteindre. Mais si on ne fait pas cette démarche inclusive, dans dix ans, un autre projet sera capable de mobiliser cette jeunesse qui se sent délaissée ».

► P. 2 À 4 NOTRE DOSSIER

Erdogan poursuit la mise au pas de l'armée turque

Quinze jours après avoir échappé à une tentative de coup d'Etat, le président turc continue sa reprise en main musclée du pays, et plus particulièrement de l'armée. Samedi, Recep Tayyip Erdogan a annoncé son intention de faire passer sous son contrôle direct les chefs d'état-major de l'armée

ainsi que les services de renseignements. Dimanche, un décret officiel a annoncé près de 1.400 limogeages supplémentaires, dont celui de l'aide de camp et conseiller le plus proche du président Erdogan, Ali Yazici.

L'ampleur de la purge actuelle au sein de la deuxième plus grande armée de

l'Otan ravive les tensions au sein de l'Alliance atlantique. Les relations entre Washington et Ankara s'étaient déjà dégradées ces derniers mois. La présence aux États-Unis de l'imam Gülen, accusé par Erdogan d'être l'instigateur du putsch manqué, ne fait que rajouter à la crispation entre les deux capitales. Mais l'im-

portance stratégique de la Turquie, en première ligne face à l'ennemi commun qu'est l'Etat islamique, fait d'Ankara un partenaire incontournable pour ses alliés de l'Otan. ■

► P. 12 & 13 LE BILAN D'UN COUP D'ÉTAT MANQUÉ

L'ÉDITO

François Mathieu

RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT



PAS D'ÉTAT D'URGENCE LÉGISLATIF PERMANENT !

Il ne se passe pas un jour sans qu'on nous répète que des attentats terroristes majeurs restent hautement probables, un peu partout en Europe. Face à cette menace, anxiogène au possible, le monde politique fait

preuve d'une hyperactivité... à faire peur. Alors que la population doit apprendre à vivre avec ce sentiment d'insécurité, les appels « à rester unis », « à vivre comme si » sont très vite éclipsés par des sorties intempestives. Non qu'il n'y aurait rien à faire pour mieux lutter contre le terrorisme, mais les annonces quasi quotidiennes de mesures à prendre - dernière en date : le Patriot Act à la belge de Bart de Wever - sont inquiétantes à plus d'un titre. D'abord, et il faut aussi le rappeler - ce que le patron de la N-VA s'est bien gardé de faire -, le « Patriot Act » américain a été fameusement édulcoré par le Freedom Act en 2015, suite aux problèmes insidieux soulevés par la toute-puissance de la NSA

sur le terrain des libertés individuelles. Si certains sont prêts à restreindre certaines de nos libertés au nom de notre sécurité, il n'est pas inutile de rappeler que cette liberté fait partie de notre ADN, de notre Constitution, qu'elle est le bien le plus fonda-

Face à la menace, le monde politique fait preuve d'une hyperactivité... à faire peur

mental qui nous ait été octroyé de haute lutte il y a de cela 185 ans. Donner les coudées franches aux organismes de police et à l'appareil judiciaire, ça peut sembler une évidence avec un gouvernement de droite, mais que se passera-t-il quand la pression retombera et que les

premiers cas aberrants d'atteintes aux droits fondamentaux inhérents à ces changements de lois apparaîtront inéluctablement ? Ensuite, le monde politique a été le premier à claironner qu'il faudrait tirer toutes les conclusions et mesures qui s'imposent sur d'éventuels dysfonctionnements en matière de sécurité et de gestion de l'antiterrorisme une fois que le rapport de la commission d'enquête sur les attentats du 22 mars à Bruxelles aurait été remis, probablement pas avant la fin de l'année. En empilant les mesures ou annonces aux contours parfois très flous - c'est quoi au fond un Patriot Act belge, monsieur De Wever ? -, la classe politique é moussé une fois de

plus le message autant que sa crédibilité. En avait-elle réellement besoin ? Enfin, la Belgique reste un Etat de droit basé sur la séparation des pouvoirs. En demandant, en caricaturant à peine, aux bourgmestres de jouer les juges d'instruction en réclamant plus de pouvoirs pour ces derniers dans la surveillance des radicalisés, le patron des nationalistes flamands touche à un autre des fondements de notre société. Cela commence à faire beaucoup ! Des piliers, il n'y en a pas des centaines sur lesquels on fonde notre vie en société. Attention à ne pas faire s'écrouler l'édifice en nous installant dans une forme d'état d'urgence législatif permanent...

SPORTS

JEUX OLYMPIQUES
Les dix plus grandes chances de médailles belges à Rio
P. 24



DIVISION 1A
René Weiler a réussi ses débuts à Anderlecht
P. 18 À 21

MERCATO
Anderlecht s'attend à perdre Steven Dufour
P. 17

24 H DE SPA
Maxime Martin rejoint son père et son oncle au palmarès P. 22



MUSIQUE
Pascal Bouaziz, enfant français de Neil Young
P. 32

lesoir.be

Retrouvez la carte interactive de nos périple en train vers le sud et l'est de l'Europe.



RÉGIONS	14 À 16	MOTS CROISÉS	27	TÉLÉVISIONS	30 & 31
NÉCROLOGIES	26	MÉTÉO	27	LOTÉRIE	31
PETITES ANNONCES	26	BD	27	PETITE GAZETTE	32

« Ne pas surestimer la capacité »

► Pour l'expert en terrorisme Rik Coolsaet, les djihadistes ne sont motivés ni par la religion ni même par l'idéologie.

► Dans ce contexte, toute politique de déradicalisation est vouée à l'échec.

ENTRETIEN

Des experts internationaux se sont réunis à l'initiative de l'International Centre for the Study of Radicalisation (ICSR) pour faire le point sur l'évolution du djihadisme et redéfinir les axes de la lutte contre le terrorisme. Parmi ces experts : Rik Coolsaet, professeur en relations internationales à l'Université de Gand et membre de l'Institut royal des relations internationales (Egmont). Selon lui, les concepts de « radicalisation » et a fortiori de « déradicalisation » sont obsolètes. Ils ne s'appliquent pas à cette nouvelle génération de djihadistes qui ne répond qu'à des motivations personnelles.

Quel était l'objectif de cette conférence d'experts ?

Comprendre la dynamique de Daesh. À ce stade, on entend toutes les évaluations possibles : Daesh est une menace croissante, Daesh est en train de perdre de sa dynamique... Entre ces deux extrêmes, ne pourrait-on pas concentrer nos expertises pour comprendre le fonctionnement de l'organisation ? Sans cette compréhension, il nous est impossible de réagir.

Richard Barrett, ancien chef du renseignement britannique et qui était présent à la conférence, a dit deux choses importantes : « On est en train de surestimer la menace » et « Daesh est à court de clients ». Ce qui va dans le sens contraire de l'analyse de la situation que font les Français.

Ce qui m'a conforté dans mon approche, c'est que quasi tout le monde était d'accord pour dire que l'idéologie ou la religion n'est pas le moteur principal de la vague actuelle de combattants. Qu'il s'agisse des foreign fighters ou de ceux qui commettent des attaques individuelles, comme l'auteur des assassinats de Magnanville.

Qu'est-ce qui les séduit alors ?

Marc Trévedic, le juge français qui a suivi pendant 18 ans les dossiers anti-terroristes à Paris, estime que 10 % des djihadistes sont poussés par la religion/l'idéologie et que dans 90 % des cas, ce sont les motivations personnelles qui jouent. Pour ma part, je pense que la force de Daesh a été d'inspirer, de canaliser toutes ces motivations personnelles extrêmement diverses.

À plusieurs reprises, les experts ont d'ailleurs fait la comparaison entre Al-Qaïda et Daesh. Al-Qaïda est un mouvement élitiste porté par l'idéologie. Il a toujours pris soin, y compris à l'heure actuelle, d'essayer de convaincre les savants islamiques qu'il se situe dans une tradition légitime islamiste. Tandis que Daesh est un mouvement qui ne s'intéresse pas du tout à l'idéologie ni à la théologie. C'est un mouvement d'exécutants.

Ne néglige-t-on pas également le facteur « psychologique », voire « psychiatrique » ?

Tout à fait. Pour moi, ça rentre aussi dans les motivations personnelles. On le constate avec Lahouaiej Bouhleh (NDLR : l'auteur de la tuerie de Nice) ou ce Syrien en Allemagne dont on a refusé le passeport et qui a essayé de se suicider deux fois (NDLR : avant de se faire exploser à Ansbach)... Jusqu'ici, on disait que ces gens étaient

aussi « normaux » que vous et moi d'un point de vue psychologique et psychiatrique. Or, on est face à un groupe de gens qui sont différents par leurs comportements déviants.

Comment lutter contre ce phénomène si on est face à des jeunes sans espoirs et qui ont l'impression que le racisme augmente ?

On pense que contre ces idées radicales, il faut déradicaliser. C'est une erreur. Il n'y a pas de déradicalisation possible contre les motivations personnelles. Pour le dire plus simplement (parce que les politiques ne pensent pas à ça) : s'il ne s'agit pas de radicalisation, tout le programme politique de déradicalisation passe à côté de l'objectif. Europol avait déjà conclu après les attentats de Paris qu'on était confronté à une mouvance d'extrémisme violent. Or, notre société et ses experts sont bloqués par une certaine idée de la radicalisation.

Il faut laisser tomber ce concept ?

Dans le temps, on était confrontés à des islamistes radicaux. Maintenant, nous ne sommes plus dans cette configuration. La déradicalisation s'applique aux générations précédentes. Pas à celle-ci.

Et les auteurs des attentats de Paris, de Bruxelles ou du Musée juif ?

Non ! Qu'est-ce qu'il y a à déradicaliser là-dedans ? Trévedic a raison en parlant d'effet de mode. La plupart de ces terroristes sont jeunes, ont un passé criminel. Ils veulent passer du stade de zero to hero.

Si on supprime la dimension religieuse, ne faut-il pas reparler d'endoctrinement de type sectaire ?

Plutôt d'un concept de « subculture », soit une culture de niche. La force de Daesh est de mobiliser les subcultures. Son succès n'est pas l'illustration de la radicalisation des communautés musulmanes, mais sa capacité de donner des perspectives à des subcultures.

Nous sommes aussi confrontés à des gens qui agissent d'initiative, inspirés par Daesh, qui frappent de manière soudaine. Comment les arrêter ?

Bien sûr, pour ceux qui prennent une hache et se rendent dans un train pour frapper, c'est difficile. Mais sinon, il y a



« Si on ne fait pas cette démarche inclusive, dans dix ans, un autre projet terroriste mobilisera cette jeunesse qui se sent délaissée »

Kroll présente Johan De Moor



quand même toujours des actes préparatoires. C'était le cas ce week-end avec les suspects arrêtés à Frameries. Ce qui a déclenché leur arrestation, c'est le fait que l'un des suspects a cherché à se procurer des armes. Bouhleh à Nice a fait des sorties de reconnaissance... Ce sont des amateurs et ils commettent des fautes. Il faut reconnaître ces signes de réactivité opérationnelle.

Mais Daesh préconise à ses partisans de frapper selon leurs moyens. Et, en termes de terreur, le résultat est identique, que l'on utilise une arme, un couteau ou un camion...

Il ne faut pas surestimer la capacité de mobilisation de Daesh. L'organisation a appelé à commettre des attentats lors du ramadan. Il y en a eu des centaines mais, à part à Magnanville, ils se sont tous produits en dehors de l'Europe.

Que pensez-vous de la réaction de Merkel face aux critiques ?

Chapeau à Merkel ! (...) Contrairement à ce que dit Hollande, nous ne sommes pas en guerre. La guerre, c'est un terme pour Bush !

Pour vous, nous ne sommes pas en guerre ?

Non, nous ne sommes pas en guerre. Sauf peut-être dans un sens métaphorique. Nous sommes confrontés à une organisation terroriste comme nous l'avons déjà été par le passé.

Pensez-vous qu'il faille arrêter de publier dans les médias les noms et les visages des djihadistes ?

Pour moi, ça ne changera rien. C'est vrai que la presse et le politique sont deux instances qui façonnent notre manière de penser. Ce qu'il faudrait plutôt mettre en exergue, ce sont les contre-exemples. Comme la réaction exemplaire des habitants de Saint-Etienne-de-Rouvray. Il faut montrer comment une société locale réagit face à ce défi de Daesh d'opposer les musulmans aux non-musulmans.

Regardez Molenbeek. C'est une commune chaleureuse quand on y habite. Pas partout, mais à certains endroits. Quand on dit qu'on va nettoyer Molenbeek, ce sont des baffes pour tous ceux qui ont fait des efforts durant ces dernières années, et même ces dernières décennies. Par contre, quand le Roi vient en visite à Molenbeek, ça, c'est un danger mortel pour Daesh.

Selon vous, quelles sont les mesures urgentes à prendre pour lutter contre le terrorisme aujourd'hui ?

L'urgence, c'est l'inclusion comme projet politique. Il faut combattre tout ce qui est polarisant dans notre société en renforçant les projets inclusifs. Là, on est en train de réinventer l'eau chaude en lançant tous ces programmes pour les jeunes, tous ces programmes contre la discrimination, contre le chômage. Non, il faut enlever cela de la déradicalisation et le remettre là où c'était. Il faut offrir une chance à tout le monde. Je crois que la génération Daesh va s'éteindre. Mais si on ne fait pas cette démarche inclusive, dans dix ans, un autre projet sera capable de mobiliser cette jeunesse qui se sent délaissée. ■

Propos recueillis par LUDIVINE PONCIAU

L'enquête Du recrutement au passage à l'acte

Des perquisitions ont eu lieu vendredi soir à Frameries dans le cadre d'un dossier terroriste. Sept fouilles domiciliaires ont été réalisées à Mons et une huitième à Liège à la demande d'un juge d'instruction liégeois spécialisé en matière de terrorisme.

Deux frères, suspectés d'avoir projeté de commettre des attentats en Belgique, avaient été privés de liberté dans le cadre de ce dossier. Après audition, Nourredine H. a été placé sous mandat d'arrêt et inculpé de tentative de commettre un homicide volontaire dans un contexte terroriste et de participation aux activités d'un groupe terroriste. Son frère, Hamza H., a quant à lui été libéré sans être inculpé.

Selon le bourgmestre ff de Frameries, Didier Draux, des riverains ont rapporté que des perquisitions avaient eu lieu à la cité Bellevue dans la soirée de vendredi. Selon nos confrères de SudPresse, ces perquisitions ont eu lieu dans les logements de la mère et de la grand-mère des deux hommes appréhendés. L'un des deux suspects aurait quitté Frameries pour Liège en mars dernier.

La RTBF a indiqué, de son côté, que Nourredine H., né le 25 janvier 1983, était d'abord un logisticien qui facilitait les départs et les retours de jeunes djih-

distes vers et depuis la Syrie. Il aurait récemment beaucoup voyagé en Europe et aurait eu de nombreux contacts avec la France. Par ailleurs, il semblerait qu'il était à la recherche de « matériel », notamment des armes, ce qui a donné un coup d'accélérateur à l'enquête. Interrogé sur le dossier, le parquet de Mons s'est limité à déclarer que le dossier était géré par le parquet fédéral.

Nourredine H. facilitait les départs et les retours des jeunes djihadistes vers et depuis la Syrie

Ce dernier a précisé qu'il n'y avait à ce stade de l'enquête aucun lien avec le dossier ouvert à la suite des attentats du 22 mars 2016 à l'aéroport de Bruxelles National et dans la station de métro Maelbeek à Bruxelles.

Fin juin, deux hommes avaient été interpellés lors d'opérations antiterroristes à Verviers et à Tournai. L'un d'eux a été inculpé de « participation aux activités d'un groupe terroriste ». Il aurait projeté de se faire exploser pendant une des retransmissions publiques des matchs de l'Euro 2016. ■

L.Po (avec b)

ROUSSEL
SA ROUSSEL ET C^e
Rue Royale, 100
1000 Bruxelles
Président et éditeur responsable
Patrick Hurbain
Administration générale
Rue Royale, 100 - 1000 Bruxelles
Tél. : 02-225.55.55

ROUSSEL ADVERTISING | Keep in touch
PUBLICITÉ
Roussel Advertising
Annonces téléphonées
Tél. : 02-225.55.00
Fax : 02-225.59.06
annonces.tel@lesoir.be
Annonces
Tél. : 02-225.55.55
Fax : 02-225.59.08
ou 02-225.59.00
Publicité nationale
Tél. : 02-542.10.10
Fax : 02-542.10.11

LE SOIR

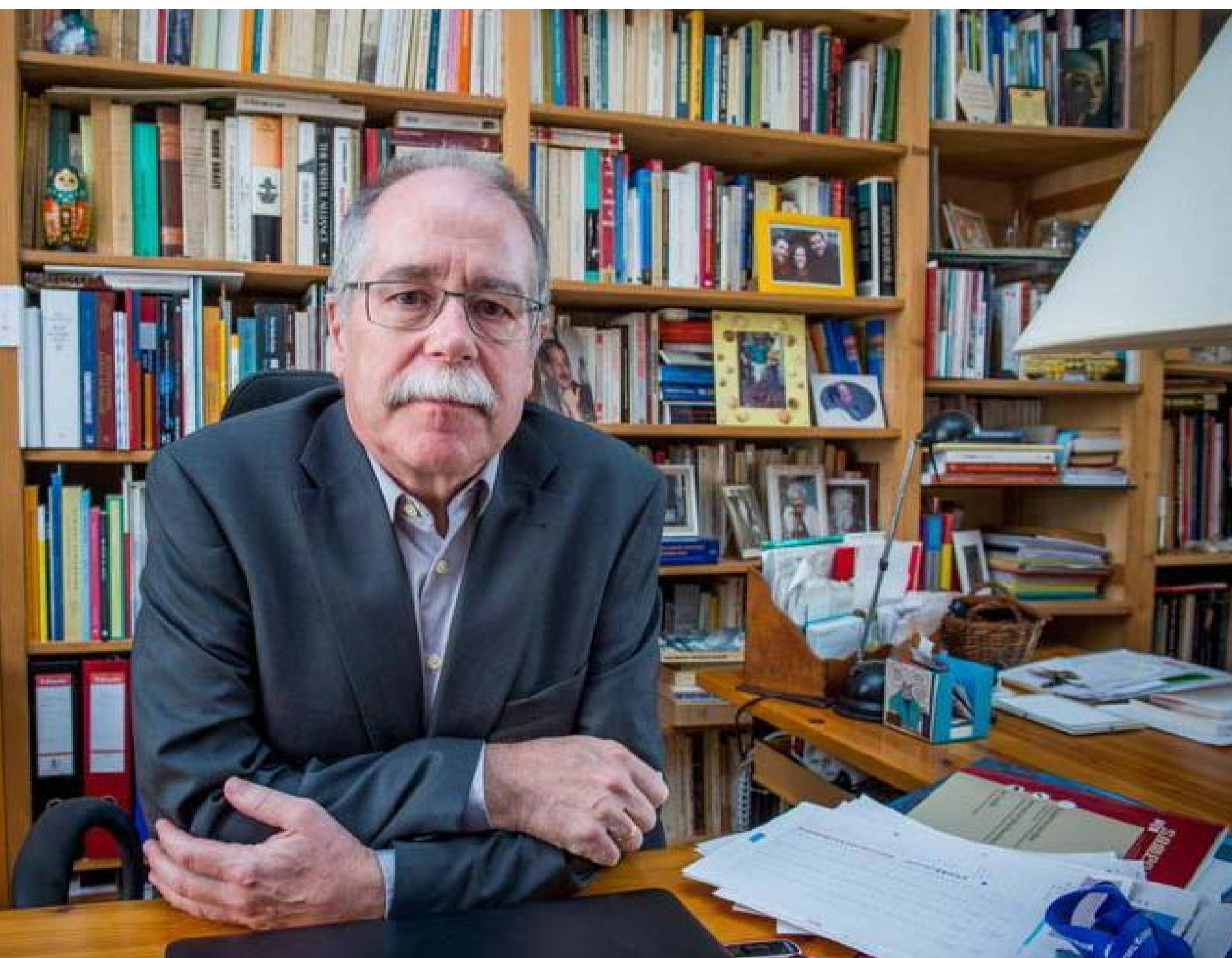
Directeur général et directeur de la rédaction
Jean-Pierre Miranda
Rédacteur en chef
Christophe Berti
Rédacteurs en chef adjoints
Philippe Laloux
François Mathieu
Hubert Vanslembroeck

Rédaction centrale
Tél. : 02-225.54.32
Fax : 02-225.59.14
ou 02-225.59.10
forum@lesoir.be
Courrier des lecteurs
Fax : 02-225.59.14
ou 02-225.59.10
forum@lesoir.be
lesoir.be (internet)
http://www.lesoir.be
Tél. : 02-225.54.32
internet@lesoir.be

Ce journal est protégé par le droit d'auteur, tous droits réservés.
© Roussel & C^e S.A. - Le Soir, Bruxelles, 2011. Si vous souhaitez copier un article, une photo, une infographie, etc., en de nombreux exemplaires, les utiliser commercialement, les scanner, les stocker et/ou les diffuser électroniquement, veuillez contacter CopiePresse au 02-558.97.80 ou via info@copiepresse.be. Plus d'infos : http://www.copiepresse.be.
Prix de vente à l'étranger
France 2,30 €
Luxembourg 1,60 € (en semaine)
2,60 € (le week-end)
Prix de l'abonnement Premium (papier + PDF + accès au Soir+)
29,50 €/mois soit 1,18 €/jour
Membre de LENA LEADING EUROPEAN - NEWSPAPER ALLIANCE

ROUSSEL SOLUTIONS
Pour toute question, nous avons une solution
Service clientèle
Du lundi au vendredi de 8 h à 18 h, et le samedi de 8 h à 12 h.
Tél. : 078-05.05.10
Fax : 02-225.59.01
e-mail : abonnements@lesoir.be
Site : www.clubdusoir.be

«té de mobilisation de Daesh »



« La déradicalisation s'applique aux générations précédentes. Pas à celle-ci », estime Rik Coolsaet. © DOMINIQUE DUCHESNES.

politique La N-VA veut un Patriot Act, elle est la seule

ANALYSE

À l' lendemain de l'attentat de Nice, la coalition suédoise avait fait bloc dans la sobriété politique. Hommage et solidarité avaient bien évidemment été exprimés. Mais, dans la foulée, point d'annonce, pas de nouvelle mesure. Logique puisque la Belgique n'était pas directement impactée. Sur-tout, la rue de la Loi faisait le constat que beaucoup de dispositions avaient déjà été prises, après l'opération de Verviers, les attentats de Paris puis de Bruxelles : 36 au total, dont deux tiers en cours d'exécution. « Commençons par appliquer tout cela », nous confiait-on dans les rangs gouvernementaux. Où l'on insistait par ailleurs : « Les politiques vont devoir intégrer que le risque zéro n'existe pas. » C'était le 15 juillet...

Dix jours plus tard, ce consensus a volé en éclats. Principalement à l'initiative des nationalistes flamands, qui multiplient les sorties sécuritaires, ces derniers jours. C'est d'abord la députée flamande Annick De

Ridder qui veut restreindre la liberté d'expression des partisans de Daesh ; puis le chef de groupe à la Chambre, Peter De Roover, qui lui emboîte le pas, estimant que les djihadistes doivent être traités comme les néonazis. Bart De Wever soutient et prolonge, ce samedi, dans les colonnes du *Belang van Limburg*. Le président de la N-VA, qui a le sens de la formule, réclame un « Patriot Act à la belge ». Concrètement, l'idée n'est pas encore très aboutie, il est simplement question « de donner une marge de manœuvre plus importante à la police, aux autorités locales, aux services de renseignement ». Comment les nationalistes flamands entendent traduire en textes de loi un concept américain né du 11 Septembre, ce sera pour la rentrée, le parti « y travaille d'arrache-pied ».

Faut-il rappeler qu'en décembre, le bourgmestre d'Anvers s'était fendu d'une sortie en tous points identique ? Il s'était aussitôt fait désavouer par ses partenaires fédéraux. Cette fois, le patron de la N-VA, qui réclame

par ailleurs des pouvoirs accrus pour les bourgmestres dans la surveillance des radicalisés, martèle que le Patriot Act « doit être une priorité du gouvernement » – elle ne figure toutefois pas, à ce stade, dans les « 25 mesures phares » édictées par Charles Michel le 23 juillet dernier...

Le CD&V se distancie de la N-VA

Koen Geens, ministre CD&V de la Justice, a réagi en affirmant que « la peur était mauvaise conseillère pour les dirigeants. Je préférerais davantage, a-t-il dit, pour une poursuite du renforcement de la législation existante, comme l'a fait le ministre français de la Justice la semaine passée. »

Gwendolyn Rutten, présidente de l'Open VLD, rappelle qu'« après le Patriot Act, les Américains ont dû voter un Freedom Act pour rétablir leurs libertés. Nous ne voulons pas commettre la même erreur. Par ailleurs, nous voulons mener le débat sur la liberté et la sécurité là où il doit être mené, au Parlement. »

Fait rarissime, Wouter Beke, président du CD&V, a interrompu ses vacances pour s'en prendre durement à Bart De Wever dans le *Morgen*. C'est un tweet de Louis Ide qui l'a fait sortir de ses gonds : le secrétaire général de la N-VA rendait Angela Merkel responsable, par son attitude envers les réfugiés, de l'attentat de Rouen. « Là, on a franchi la frontière de l'acceptable. Mais personne, à la N-VA, n'a condamné. » Wouter Beke, pesant chaque mot comme à son habitude, met en garde contre le risque de « trumpisation de la Flandre ».

Un conflit profond, qui risque de mettre en danger le gouvernement fédéral ? Rien n'est moins sûr car, aussitôt, Wouter Beke souligne les mérites socioéconomiques de la coalition. « Mais, en 2019, ce n'est pas sur le budget, mais bien la sécurité que les électeurs trancheront », observe, dans les colonnes d'en face, Bart De Wever. Raison pour laquelle, sans doute, la N-VA transforme la trêve estivale en offensive sécuritaire. ■

VÉRONIQUE LAMQUIN

Garde à vue levée

La garde à vue du réfugié syrien interpellé jeudi dans un centre d'accueil de demandeurs d'asile du département de l'Allier (Auvergne-Rhône-Alpes) a été levée dans l'enquête sur l'attaque djihadiste d'une église à Saint-Etienne-du-Rouvray, près de Rouen. La photocopie du passeport de cet homme avait été retrouvée au domicile d'un des auteurs de l'attentat, Adel Kermiche. Mais, « au final, aucun élément n'a démontré qu'il avait une quelconque implication dans les faits », selon une source proche de l'enquête. Le cousin du second tueur, Abdel Malik Petitjean, a, lui, été mis en examen dimanche et écroué. « L'exploitation de son téléphone et de son ordinateur a révélé qu'il en savait bien plus que ce qu'il a voulu dire aux enquêteurs », a expliqué une source proche du dossier. (afp)

Une rencontre via Telegram

Adel Kermiche et Abdel Malik Petitjean, les deux auteurs de l'attaque de Saint-Etienne-du-Rouvray, seraient entrés en contact via l'application de messagerie chiffrée Telegram, affirmaient dimanche *La Voix du Nord* et *Le Parisien*. « Ces deux hommes, qui ne se connaissaient pas (physiquement), seraient entrés en contact pour la toute première fois le 22 juillet, soit quatre jours avant leur passage à l'acte », précise *Le Parisien*. (afp)

Un Tchèque pour l'EI

La police tchèque enquête sur le premier cas d'un Tchèque ayant tenté de rejoindre les rangs du groupe l'Etat islamique (EI), selon l'hebdomadaire *Respekt*. L'homme, dont l'identité n'est pas révélée, a été remis aux autorités tchèques après avoir été arrêté par la police turque en janvier dans un aéroport. Il était en possession d'un billet d'avion pour un vol intérieur turc à destination d'un endroit proche de la frontière syrienne. (afp)

Merkel sous pression

La CSU, l'allié bavarois d'Angela Merkel, a une nouvelle fois critiqué samedi la politique d'accueil des migrants de la chancellerie, de plus en plus sous pression en Allemagne après deux attentats perpétrés dernièrement par des réfugiés. Mais elle exclut tout changement de cap en la matière. (afp)

France Les musulmans à la messe pour tenter de recoudre le tissu social

PARIS
CORRESPONDANCE

Dédiées à la mémoire du père Jacques Hamel, les messes ont été très fréquentées, ce dimanche, dans de nombreuses villes françaises. Des centaines de musulmans se sont mêlés aux fidèles catholiques en signe de solidarité avec les victimes des attentats commis au nom de Daesh – le groupe Etat islamique –, dont le dernier en date, perpétré à l'église de Saint-Etienne-du-Rouvray, près de Rouen.

Les musulmans étaient particulièrement nombreux à la cathédrale de la grande ville normande, ainsi qu'à la Basilique de Saint-Denis – ville près de Paris qui comprend une forte population de religion musulmane – où la place a

manqué pour accueillir l'assistance. L'appel lancé en ce sens par le Conseil français du culte musulman semble donc avoir été suivi. D'autant plus que cette initiative fait suite à d'autres manifestations qui, notamment à Lyon et à Saint-Denis, ont rassemblé chrétiens, musulmans, membres d'autres communautés religieuses et non-croyants.

Alors que la classe politique française, obnubilée par l'horizon de la présidentielle de 2017, s'est répandue en querelles de bas niveau après les attentats de Nice et de Saint-Etienne-du-Rouvray, nombre de citoyens « de base » et de responsables religieux tentent de recoudre ce tissu social déchiré par l'accumulation d'attentats revendiqués par Daesh. Il est encore trop tôt pour affirmer que ces

bonnes intentions se transformeront en mouvement de fond amorçant de nouveaux rapports entre Français de diverses cultures. Après tout, les espérances nées des grands rassemblements du 11 janvier 2015 n'ont pas été suivies d'effets.

Le Premier ministre Manuel Valls invite à « une remise à plat des relations entre l'islam et la France »

Ces actes terroristes commis au nom de l'islam conduisent Dalil Boubakeur, le recteur de la Grande Mosquée de Paris, à souhaiter « une certaine réforme » des institutions musulmanes en France. Dans ce même contexte, le Premier mi-

nistre Manuel Valls invite à « une remise à plat des relations entre l'islam et la France ». Dans *Le Monde* de vendredi, le chef du gouvernement a émis le souhait que les imams soient formés exclusivement en France et envisage d'interdire le financement des mosquées par des fonds étrangers. Son ministre de l'Intérieur (qui est aussi celui des Cultes) Bernard Cazeneuve va même plus loin, à en croire *Le Canard enchaîné*, en posant la question d'un éventuel concordat liant l'Etat à l'islam. Or, ce type de concordats a été supprimé en France par la Loi de 1905 séparant l'Etat des Eglises, sauf dans les deux départements d'Alsace et celui de Moselle. Ces derniers ont conservé leur système de reconnaissance officielle des confessions protestante, juive et catho-

lique (mais pas musulmane) lors de leur retour dans le giron français en 1919.

Un concordat qui, sous une forme ou une autre, lierait l'Etat français à la communauté musulmane serait incompatible, à première vue, avec la Loi de 1905 et créerait une inégalité de traitement avec les autres religions. Cela dit, ne serait-ce qu'avec le financement public des écoles privées majoritairement catholiques, cette loi de séparation a démontré qu'elle était beaucoup plus souple que ne le laisse croire sa réputation. Il reste donc à définir de quelle manière la France pourra financer les mosquées et former des imams sans contrevioler la laïcité, gravée dans le marbre de la Constitution. ■

JEAN-NOËL CUÉNOD